

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28769**

### Intitulé

Expert en ressources humaines (MS)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Toulouse business school (TBS)	Directeur

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

315t Etablissement de la paie, recrutement du personnel et relations sociales

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'Expert en Ressources Humaines anticipe, pilote, administre, mobilise et développe les ressources humaines impliquées dans l'activité d'une entreprise ou d'une organisation : il contribue à la performance de l'établissement par le développement d'une adéquation qualitative et quantitative des ressources humaines de l'établissement.

Activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

- Elaboration et mise en cohérence de la politique RH avec les orientations stratégiques de l'entreprise et des valeurs qu'elle porte.
- Administration du personnel (paie, déclaration fiscales et sociales, gestion de l'emploi, interne, externe, expatriation...). Il est le garant de la conformité légale, réglementaire, conventionnelle et organise le dialogue social.
- Accompagnement et facilitation des transformations de l'entreprise : appui aux managers opérationnels sur tous les domaines RH (droit du travail, sécurité, dialogue social, formation, recrutement, contrats de travail, gestion des carrières, rémunération)
- Développement - soutien de l'engagement et de la performance individuelle et collective : accompagnement des transformations de l'entreprise, facilitation des changements et implication dans les opérations de communication interne de l'entreprise liées aux mutations

Le (la) titulaire est capable de :

- Elaborer et mettre en cohérence la politique RH avec la stratégie de l'entreprise (diagnostiquer la politique RH d'une entreprise et proposer des axes d'amélioration et des plans d'actions adaptés ; mettre en place une politique de gestion de compétences ; exploiter les données du SIRH, à partir de bases multiples ; proposer un processus complet de recrutement avec une démarche de sourcing adaptée ; construire un dispositif d'évaluation des performances ; bâtir un système de rémunération clair ; traduire des besoins de formation en plan de formation ; proposer une démarche de gestion de carrières ; délivrer des données fiables et exploitables à la DG, aux managers, aux personnels, aux IRP).
- Administrer du personnel (Elaborer une veille juridique et réglementaire et conventionnelle ; analyser différents contrats de travail et leur conformité ; conduire et valider des opérations de paie, et déclarations auprès des organismes sociaux en conformité avec les obligations légales ; mettre en application les mesures particulières dans le respect du cadre réglementaire ; construire, ou extraire les données pour élaborer des tableaux de bord sociaux pour la direction ou les IRP).
- Accompagner et faciliter la transformation de l'entreprise (Conduire des projets transversaux en associant les opérationnels concernés ; s'assurer de la mise en œuvre de la politique santé et sécurité au travail ; proposer une politique de gestion de la diversité et des plans d'actions contribuant à la performance de l'entreprise)
- Développer et soutenir l'engagement et la performance individuelle et collective (Contribuer à la réalisation du plan de communication interne, en intégrant les spécificités RH ; proposer des solutions originales, innovantes pour développer une Qualité de Vie au Travail ; s'impliquer dans des réseaux professionnels et en extraire des idées d'innovation ; évaluer la pertinence des actions de fidélisation engagées ; détecter, recenser et optimiser les compétences nationales et internationales ; développer une culture et une cohérence groupe ; déployer une démarche de référentiel de management ; construire un programme d'accompagnement au développement du leadership)

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'Expert en Ressources Humaines exerce ses activités prioritairement dans des structures de grande taille (plus de 200 salariés), mais aussi dans les Entreprises de Taille Intermédiaire (qui occupent entre 250 et 4999 salariés, selon la dénomination INSEE), parfois dans des PME (qui occupent moins de 250 personnes, selon la dénomination INSEE). Il exerce dans le secteur privé, associatif comme dans le secteur public.

- Responsable des Ressources Humaines
- Consultant RH / Conseiller RH externalisé
- Chargé RH et gestion des compétences
- Directeur ou Chef de projets RH / Chargé de mission RH
- Responsable formation

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1503 : Management des ressources humaines

M1502 : Développement des ressources humaines

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Plusieurs évaluations majeures servent à l'évaluation de l'acquisition des compétences de la certification :

- La thèse professionnelle est un mode d'évaluation transverse qui concourt à la validation de la totalité des compétences
- Etudes de cas d'entreprises pour évaluer la politique RH menée et son alignement avec la stratégie d'entreprise et les plans d'actions et outils mis en œuvre
- Cas pratique sur la mise en place d'un référentiel de compétences
- Simulation de la mise en œuvre d'un processus de recrutement et d'entretiens d'évaluation
- Projets collectifs sur l'analyse de situations d'entreprise et la proposition de plans d'actions pour la gestion des carrières, sur l'analyse de contrats de travail, sur la gestion de la paie, sur la mise en œuvre de la politique santé et sécurité au travail – dossiers écrits et présentations orales
- Dossier de veille juridique et réglementaire
- Réalisation d'une mission conseil en groupe, permettant d'exploiter les données issues du SIRH et de faire des recommandations sur les tableaux de bord et procédures
- Conception, organisation et animation d'une conférence RH
- Dossier comparatif international explicitant les modalités de gestion des ressources humaines, afin de gérer la mobilité

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		4 personnes au maxi. composent le jury : 2 personnes représentant la profession à part égale employeurs et salariés, 2 personnes représentant TBS.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		4 personnes au maxi. composent le jury : 2 personnes représentant la profession à part égale employeurs et salariés, 2 personnes représentant TBS.
En contrat de professionnalisation	X		4 personnes au maxi. composent le jury : 2 personnes représentant la profession à part égale employeurs et salariés, 2 personnes représentant TBS.
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X		4 personnes au maxi. composent le jury : 2 personnes représentant la profession à part égale employeurs et salariés, 2 personnes représentant TBS.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 20 janvier 2014 publié au Journal Officiel du 30 janvier 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert en ressources humaines" avec effet au 02 janvier 2009, jusqu'au 30 janvier 2017.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

Arrêté du 28 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 05 août 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert en ressources humaines (MS)" avec effet au 30 janvier 2017, jusqu'au 05 août 2021.

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

14 certifiés par an en moyenne

**Autres sources d'information :**

<http://www.tbs-education.fr/fr/formations/ms-msc/masteres-specialisesr-ms/relations-et-ressources-humaines>

**GROUPE TBS**

**GROUPE TBS Mastère Expert en RH**

**Lieu(x) de certification :**

Toulouse business school (TBS) : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne ( 31) [Toulouse]

Toulouse Business School (TBS) 20 boulevard Lascrosses – BP 7010 –31068 Toulouse Cedex 07

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Toulouse Business School (TBS) :

\* 20 boulevard Lascrosses – BP 7010 – 31068 Toulouse Cedex 07

\* ENTIORE Ecoparc 1 - 2, avenue Mercure - Quint Fonsegrives - 31134 Balma Cedex

**Historique de la certification :**

Mastère Spécialisé accrédité par la Conférence des Grandes Ecoles (CGE)

**Certification précédente :** Expert en ressources humaines (MS)